

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'ADHÉSION

En adhérant à La CLEF, vous partagez ses valeurs et son projet associatif. Être à jour de son adhésion est une condition obligatoire pour s'inscrire et participer aux activités régulières de l'association. Le montant est de 25 euros par personne et par saison (20 euros pour les enfants de -12 ans).

Chaque adhérent de plus de 16 ans peut être **délégué associatif**, participer à l'**Assemblée Générale**, rejoindre diverses commissions et groupes de travail, aider à l'organisation des concerts, animer une activité... Au bout d'une année d'adhésion, il peut se présenter au Conseil d'Administration, organe dirigeant de l'association.

Chaque adhérent peut donc agir sur les projets et les orientations de l'association ou s'impliquer dans ses actions. L'adhésion donne également droit à des réductions ou invitations régulières pour les spectacles organisés par La CLEF et certains de ses partenaires.

L'ENGAGEMENT EST ANNUEL !

En dehors des stages ponctuels, **les inscriptions aux activités sont annuelles** (septembre à juin) et les cotisations associées doivent être acquittées dès le 1^{er} jour de l'inscription (possibilité de régler en plusieurs fois).

L'arrêt par l'adhérent en cours d'année ne donne lieu à aucun remboursement sauf pour raisons majeures : changement de région, immobilisation pour accident grave, longue maladie ou perte d'emploi. La situation est étudiée au cas par cas, après demande écrite accompagnée d'une pièce justificative. Après étude, l'association décidera éventuellement du remboursement des trimestres qui suivent le courrier : celui entamé reste intégralement dû, ainsi que le montant de l'adhésion.

L'inscription en cours de saison est possible dans la limite des places disponibles ; la cotisation sera alors calculée au prorata des séances restantes si l'inscription est faite après les vacances de la Toussaint.

Une **séance d'essai** est possible sur la plupart des activités de grands groupes et s'il reste de la place dans le cours concerné.

LES PLANNINGS

Des plannings précis sont disponibles à partir de septembre sur le site pour chaque type d'activité, et notamment les activités non hebdomadaires ainsi que le **Busy Bees** (maternelle anglophone), le **F.L.C.E** (cours de français), les ateliers d'écriture...

Certaines séances peuvent être remplacées ponctuellement dans le cadre du projet par d'autres propositions (répétitions, rencontres, regroupements, décroisements...) à des horaires différents.

LES TARIFS

Pour chaque activité, il existe deux tarifs : le moins élevé s'applique **aux adhérents habitant la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye**. Les tarifs sont indiqués dans les plannings disponibles sur le site de La CLEF.

LES FACILITÉS DE PAIEMENT

Mandat SEPA, Pass+ Hauts-de-Seine – Yvelines, chèques ANCV... Nous vous proposons **différentes possibilités de paiements** dont vous pouvez retrouver le détail dans la FAQ.

LA RESPONSABILITÉ DES MINEURS

En dehors du temps d'activité, **les adhérents mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents**.

L'ACCESSIBILITÉ

Toutes les salles d'activités sont accessibles aux **personnes à mobilité réduite**.

LA PROTECTION DES DONNÉES RGPD

La CLEF se conforme aux règles de protections de données personnelles en application du Règlement de la Protection des Données. L'accès des informations personnelles est sécurisé, et est réservé uniquement à l'usage de La Direction et des personnels administratifs chargés de la mise en œuvre du projet.